

14^e CÉRÉMONIE DE REMISE DES CQPM ET ÉCOLES DU MANAGEMENT : les compétences de 109 candidats mises en lumière

L'Union des industries et métiers de la métallurgie de Côte-d'Or (UIMM) a organisé la remise annuelle des Certificats de Qualification Paritaires de la Métallurgie (CQPM) et des Écoles du Management la semaine dernière à la Maison des Entreprises de Dijon. À noter le nombre record de candidats pour cette session.

UIMM

Côte d'Or

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR



L'ensemble des récipiendaires pour la photo souvenir officielle. Photos Martine Clément



Steven Niquet SMST à Montbard, CQPM « Opérateur en Maintenance Industrielle ».

Dans son discours d'accueil, le président de l'UIMM Côte-d'Or Philippe Guérit, rappelle que les référentiels de certification sont déterminés avec les professionnels et mis à jour en permanence. Ils sont reconnus par les entreprises, appréciés des salariés et en perpétuelle évolution. De nouveaux CQPM sont apparus en Côte-d'Or pour s'adapter à la réalité des besoins. À titre d'exemples : Concepteur Modélisateur Numérique de produits ou de systèmes mécaniques, Dessin Industriel, Électro bobinier ou Fabricant Technicien de Froid. « C'est bien l'évaluation par des professionnels du terrain qui donne la crédibilité à ces certificats », insiste-t-il.

Se félicitant de la réussite de cette 14^e édition, le président détaille : « En Côte-d'Or, 123 candidats se sont présentés, soit le double de l'édition précédente. 109 ont été admis sur 36 CQPM différents et 71 entreprises se sont impliquées dans cette démarche. 34 ressortissants de la métallurgie et 37 dans les autres branches comme la pharmacie, le bâtiment ou la plasturgie... Preuve que la métallurgie est bien quelque chose de transversal ! ».

Quid des CQPM ?

Initiés par l'UIMM, les CQPM ont pour objectif de valider les capacités professionnelles pour une meilleure employabilité. Ils bénéficient d'une reconnaissance par les autres branches sur des métiers transversaux, comme les conducteurs de ligne notamment, ainsi que d'un statut de qualification interprofessionnelle. Plus de 150 qualifications re-



Vincent Deschamps (entreprise APERAM à Paray-le-Monial 71), a validé un certificat « animateur d'équipe » de l'École du management.



Xavier Kleinhans est venu témoigner avant de recevoir son certificat. Il y a trois ans cet artisan graveur dans une entreprise familiale décidait de changer de métier. Le CQPM lui a permis de se donner les moyens d'une reconversion professionnelle réussie dans la métallurgie. Après six mois de travail en intérim, il a signé un CDI chez TE Connectivity à Gevrey-Chambertin.

présentant un large éventail de métiers peuvent être préparées par la voie du contrat de professionnalisa-



Michel Pauvelot, Hubert Deffontaines (Proteor à Seurre) et Philippe Guérit entourent Camille Petiot qui valide un CQPM « Opérateur Orthésiste-Prothésiste ».

tion, du plan de formation, du compte personnel de formation et de la validation des acquis. Les évaluations sont organisées conjointement par l'UIMM avec les entreprises et les organismes de formation. Les résultats sont validés par un jury paritaire en présence des représentants d'entreprises et d'organisations syndicales de salariés. Dans la même logique, les Écoles du management préparent, elles, aux fonctions d'encadrement et de chef d'équipe. Quatre candidats ont été certifiés sur le cycle «animateur d'équipe.»



La 14^e édition CQPM et Ecole du management, c'est :

- 109 certifiés dont 32 femmes
- 49 CQPM ont été passés sous forme de contrat de professionnalisation,
 - 25 par des demandeurs d'emploi
- 9 organismes de formations (5 I Conseil, Pôle formation UIMM21/71 Bourgogne, BT EST Formation, CESI, Compagnons du devoir, Défi 2 Conseil, GRETA, Proteor, Groupe Saint-Joseph)
- 4 organisations syndicales : CFTD, CFE CGC, CFTC, FO

À gauche, Véronique Guillon déléguée générale UIMM 21.